



STAGE de YOGA IYENGAR®

Vendredi 1er mars à partir de 18h, samedi 2 mars et dimanche 3 mars, à Rodez dans la salle d'Art et Yoga, 5 rue de l'Abbé Bessou



Stéphane Lalo animera un stage de YOGA IYENGAR®.

Horaires

- Vendredi 1 mars : 18h-20h30
- Samedi 2 mars : 9h30-12h30 et 15h-17h30
- Dimanche 3 mars : 9h30-12h30 et 15h00-17h30 Questions/Réponses 14h-15h.

Tarifs

- Stage complet : 160€
- Samedi+dimanche : 140€
- Vendredi+samedi ou vendredi+dimanche : 110€
- Samedi seul ou dimanche seul : 80€, Vendredi seul : 40€

Priorité aux élèves s'engageant pour le stage complet.

Lieu : Salle d'Art & Yoga, 5 rue de l'Abbé Bessou 12000 Rodez.

Prérequis : 6 mois de pratique.

L'enseignant : Enseignant « Avancé Junior 3 », certifié par B.K.S. et Geeta Iyengar, il a commencé à pratiquer le yoga en 1973. Il passe plusieurs années dans des centres de méditation Vipassana et ashrams de Yoga en expérimentant différentes écoles avant de se consacrer exclusivement à la pratique de la méthode Iyengar à partir de 1985. Depuis, il effectue de longs séjours à l'Institut de Pune auprès de la famille Iyengar. Il enseigne le yoga à Marseille depuis 1990, forme des enseignants depuis 2007 et anime régulièrement des stages en France et à l'étranger.

Inscription au Stage de YOGA IYENGAR® à Rodez les 1, 2 et 3 mars 2024 avec Stéphane Lalo

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Adresse postale :

Nbre d'années de pratique

Lieu habituel de la pratique

Nom de l'enseignant

Problèmes particuliers

Je m'inscris :

Stage complet : 160€

Vendredi : 40€

Samedi+ dimanche : 140€

Samedi : 80€

Vendredi+samedi : 110€

Dimanche : 80€

Vendredi+dimanche : 110€

Attention : Priorité aux élèves s'engageant pour le stage complet.

Un Chèque d'arrhes de 40 € au nom de **Aubrac Yoga Emoi** et le bulletin d'inscription sont à remettre à votre enseignant d'Art et Yoga ou à envoyer à l'adresse suivante :

Salle d'Art et Yoga 1, rue de l'Abbé Bessou 12000 Rodez

L'intégralité du stage sera à régler le 1er jour du stage par chèque ou en liquide. (Paiement par carte bancaire impossible) ; Le chèque d'arrhes sera rendu.

En cas de désistement après le 5 février 2024, les arrhes déjà versées seront conservées.

Contact et renseignements complémentaires : Jean-Claude: 07.88.10.35.98,
valientejc@free.fr